

Favre, Charles Adolphe

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **51 (1867)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le docteur Favre.

Charles Adolphe Favre est né à Neuchâtel, le 31 mai 1814. Son père, Charles François Favre, un des membres les plus distingués du barreau neuchâtelois, était depuis quelques années avocat général et châtelain de Vaumarcus lorsque la mort vint l'enlever, jeune encore (il avait trente-six ans), à sa famille et à sa patrie. Ce fut un deuil comparable à ce que devait être celui de son fils, quarante-cinq ans plus tard. Il laissait quatre enfants, dont l'aîné avait huit ans.

On a cru généralement que ce fils aîné s'était senti de bonne heure entraîné vers les études de médecine par une vocation irrésistible; mais le fait est qu'il entra dans les vues de sa mère et des amis de son père, qui trouvaient que sa carrière était toute tracée, et qu'il devait étudier le droit.

Ses premières études se firent au collège de Neuchâtel, mais ne furent signalées par aucun succès brillant. A quelques égards moins heureusement doué que plusieurs de ses camarades, il serait resté en arrière s'il n'avait pas apporté la plus grande conscience dans ses travaux et vaincu, à force de persévérance, des difficultés qui auraient arrêté un jeune homme d'un caractère moins solide.

Au commencement de 1831 il partit pour Zurich avec l'intention d'apprendre d'abord l'allemand et de commencer

ensuite ses études de droit. Il devint pensionnaire de M. J. J. Hottinger, l'historien, chez qui il trouva une vie de famille des plus agréables. Il rencontra dans cette ville plusieurs Neuchâtelois, entre autres M. James Borrel, qui est maintenant à la tête de l'établissement de Préfargier, et qui fut l'occasion du changement de direction donné à ses études. M. Borrel, un peu plus âgé que Charles Favre, faisait déjà depuis un an des études de médecine, et travaillait souvent dans le cabinet particulier du professeur d'anatomie. La vue des préparations anatomiques excita d'abord l'étonnement, puis l'intérêt de son jeune ami, qui alla hospiter à quelques cours de l'école de médecine. Il ne le faisait d'abord qu'avec l'intention de se familiariser avec la langue allemande, qu'il étudiait avec zèle, mais peu à peu ces leçons le captivèrent et lui parurent plus intéressantes que le Digeste. Il écrivit à sa mère une lettre pleine d'une respectueuse soumission, lui disant que si elle désirait qu'il étudiât décidément le droit, il le ferait pour ne pas lui déplaire, mais qu'il se sentait maintenant un goût décidé pour la médecine. Il alléguait d'ailleurs un défaut d'organe qui lui nuirait pour parler en public. (Ce défaut, qui plus tard se corrigea un peu, était le résultat d'une chute qu'il avait faite dans son enfance, et dans laquelle il s'était cassé cinq ou six dents.) Cette communication causa une vive peine à Mme. Favre, qui s'était flattée de voir un jour son fils entrer dans la carrière que son mari avait suivie avec tant de succès; toutefois la permission demandée fut accordée et Ch. Favre se voua avec amour à ses nouvelles études. Il suivit surtout avec un grand plaisir les leçons d'anatomie de M. Hirzel, jeune professeur, dont la mort prématurée fut une grande perte pour l'école de médecine. Cette école était loin, d'ailleurs,

d'offrir toutes les ressources que présenta plus tard l'université, ouverte au mois d'avril 1833.

Au moment où s'ouvraient les cours de l'université, Ch. Favre partit pour Berlin, où il fit encore neuf semestres d'étude. Parmi les professeurs les plus distingués qu'il entendit là se trouvaient Jüngken, célèbre ophthalmiatre, et le chirurgien Rust. Mais ceux qui déterminèrent sa spécialité furent Busch et Kluge, qui étaient chargés de la clinique d'accouchement. Dans les derniers semestres Ch. Favre était devenu leur élève le plus habile, et ses professeurs admiraient son calme, son sang froid et sa dextérité. Busch avait une polyclinique ou clinique de ville, dans laquelle il envoyait ordinairement son médecin adjoint accompagné de deux ou trois étudiants. C'est là ce qu'il y avait de plus favorable pour former un praticien. Dans la clinique de l'université on soignait les malades dans des conditions faciles, avec tous les secours que l'on peut désirer, tandis qu'en entrant dans les familles on y trouvait la misère telle qu'elle devait se présenter souvent dans la vie du docteur. Ch. Favre accompagnait fréquemment le médecin adjoint, il le remplaça même dans bien des occasions et se trouva ainsi en rapport avec les pauvres, qui conçurent pour lui une grande affection, mais qui, ayant beaucoup de peine à prononcer son nom, ne l'appelaient que le docteur Krauskopf (tête frisée).

Vers l'époque où il se préparait à subir les examens pour obtenir son diplôme, un docteur qui avait une clientèle très nombreuse lui offrit de le loger chez lui en lui remettant une partie de ses visites. C'est ainsi qu'arrivé au terme de ses études Charles Favre avait déjà acquis une expérience que beaucoup de docteurs n'obtiennent qu'après plusieurs années de pratique; car il avait fait plus de trois

cents accouchements et quatre-vingts opérations. Dans ces conditions-là une belle carrière s'ouvrait devant lui s'il eût consenti à demeurer à Berlin. C'est ce que désirait vivement le professeur Busch, ainsi que le docteur dont nous venons de parler, lequel lui faisait des offres très avantageuses pour le retenir. A leur instigation un parent qu'il avait à Berlin écrivit à Mme. Favre que son fils avait un brillant avenir s'il consentait à rester dans cette ville. Mais pour cela, il fallait, disait-il, qu'elle manifestât elle-même le désir de le voir s'y fixer, car la crainte de déplaire à sa mère, en la quittant pour toujours, paraissait être le principal motif de son refus. Mad. Favre voulut laisser à son fils une complète liberté.

Après avoir obtenu son diplôme de docteur, il se mit en devoir de partir avec son ami, M. Borrel; mais, au moment où on les attendait à Neuchâtel on fut très surpris de ne point les voir arriver, et bientôt on éprouva une vive inquiétude en apprenant que le choléra avait éclaté à Berlin et qu'ils prolongeaient leur séjour dans cette ville pour profiter de l'occasion qui se présentait d'étudier cette terrible maladie. Ils échappèrent au fléau, bien qu'ils eussent été appelés à soigner un grand nombre de malades, et ils revinrent en Suisse; mais le docteur Favre y arrivait dans un état de maigreur tel que ses amis les plus intimes le reconnaissaient à peine.

Après s'être reposé quelque temps, il alla passer encore plusieurs mois à Paris et c'est dans le courant de l'année 1838 qu'il commença à pratiquer comme médecin et chirurgien. Il ne fut pas occupé, on le comprend, au moment même où il s'annonça; et, se voyant désœuvré, il regretta un moment de n'avoir pas accepté les offres qu'on lui faisait à Berlin. Mais ses regrets ne furent pas longs,

car, au bout de quelques semaines, il commença à avoir une clientèle qui s'accrut rapidement. Ce qui explique ses succès ce n'est pas seulement l'étendue de ses connaissances et la justesse de son coup d'œil, mais c'est aussi la bonté et la sympathie qu'il montrait pour ses malades.

Il faut certes que sa clientèle lui ait été réellement attachée pour lui rester si fidèle bien qu'il se trouvât souvent incapable de répondre aux appels qui lui étaient faits. Dès le milieu de sa carrière médicale il se trouva souvent arrêté par les crises d'une maladie inquiétante, dont il ne put jamais se guérir ni par lui-même, ni avec le secours des plus habiles médecins. C'était, à ce qu'il paraît, la suite d'un violent frisson qu'il avait éprouvé en faisant une visite de malade pendant une nuit froide et humide. Comme ces crises revenaient beaucoup plus fréquemment lorsqu'il éprouvait trop de fatigue, il dut prendre l'habitude de se reposer, chaque année, pendant plusieurs mois, temps qu'il allait passer à la campagne ou aux bains. A peine était-il revenu qu'on voyait de nouveau chez lui la même affluence de consultants.

Cette maladie n'altéra point l'aimable sérénité de son caractère; mais il sentait qu'elle le minait peu à peu et qu'elle abrégait ses jours. Parmi les nombreuses épreuves dont sa vie fut semée, une des plus cruelles fut la mort de son fils aîné, jeune homme aimable et bien doué, qui donnait les plus grandes espérances et qui fut emporté par une courte maladie, à l'âge de quatorze ans (1855). En voyant son enfant couché dans le cercueil, ce pauvre père disait: hélas! je sens bien que je ne vivrai pas longtemps. J'avais espéré qu'un jour il pourrait me seconder d'abord et ensuite me remplacer.

Il survécut pourtant encore plus de douze ans à ce

filz si regretté. Sa santé semblait par fois se fortifier, et à ses occupations ordinaires il put en ajouter de nouvelles lorsqu'à la mort de M. le docteur J. L. Borel, son parent, il fut appelé à le remplacer comme médecin cantonal, vice-président de la commission de santé, et membre de la commission de Préfargier.

Si le gouvernement de son pays et ses concitoyens lui donnèrent ainsi une grande marque de confiance, un beau témoignage fut aussi rendu à ses talents par une célébrité médicale appelée de Paris à l'occasion de l'accident survenu à plusieurs personnes de la suite de l'Empereur des Français (1865). En voyant les pansements opérés par le docteur Favre et par ses confrères, le docteur Nélaton déclara à l'Impératrice que nulle part ailleurs ses malades n'auraient été mieux soignés, et il jugea qu'il était inutile de prolonger son séjour à Neuchâtel. Lorsque Mme. la Comtesse de Montebello et Mademoiselle Bouvet furent en état de supporter le voyage, le docteur Favre les accompagna et fit un séjour de plusieurs semaines chez M. de Montebello, qui lui offrit la plus aimable hospitalité. C'est pendant ce séjour qu'il fut invité à dîner au château de St. Cloud et que l'Empereur lui remit la croix de chevalier de la Légion d'honneur, croix que l'Impératrice attacha elle-même au frac du modeste docteur. Mais ce qui fit pour lui le plus grand charme de ce séjour, c'est la bienveillance et l'affection que lui témoignait le docteur Nélaton, qui avait soin de le prévenir toutes les fois qu'il avait à faire une opération intéressante.

Il ne devait pas jouir bien longtemps du souvenir de ces belles semaines. Au commencement de l'année dernière (1867), il éprouvait un affaissement général dans lequel il voyait le précurseur d'une grave maladie. En

effet il fut atteint, vers la fin de juin de la fièvre typhoïde, qui l'emporta au bout de quarante jours.

Le huit août un immense cortège accompagnait sa dépouille mortelle, au milieu des flots pressés d'une foule sympathique et silencieuse, que n'attirait pas un simple motif de curiosité. On voyait, dans ce cortège, des délégués de plusieurs loges maçonniques de la Suisse, qui l'avaient nommé membre honoraire, ainsi que tous les membres de la loge de Neuchâtel, la Bonne Harmonie, dont il était président ou vén. : depuis dix-huit ans.

Le docteur Favre était membre de la société helvétique des sciences naturelles, dans laquelle il était entré en 1844. Il suivait avec intérêt les travaux de cette société; mais, malheureusement ses nombreuses occupations et l'état de sa santé ne lui permettaient pas d'assister régulièrement à ses réunions ou d'y prendre une part active.
